

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection Boite_016 | Préparation des Anormaux](#)[CollectionBoite_016-2-chem | R. \[révolution?\]](#) ItemRobespierre décline les fonctions de juge au tribunal du 17 août

Robespierre décline les fonctions de juge au tribunal du 17 août

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb016_f0178

SourceBoite_016-2-chem | R. [révolution?]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Robespierre décline la fonction de juge
au tribunal du 17 Août

Lettre publiée au Moniteur du 28

" Les bons citoyens ont voulu jeter du nuage
sur le refus que j'ai fait de la place de président du tribunal
républicain et suprême de constitution. Je dois cependant
publier de mes motifs.

J'ai combattu, depuis l'origine de ce refus, la
+ grande partie de ces criminels de l'émigration. J'ai
débarrassé la + grande partie d'entre eux ; j'ai prêté à leur
attention, pour qu'on ne les oublie pas à leur crime. Je
ne puis être juge de ceux dont j'ai été l'adversaire ;
j'ai dû me souvenir que j'étais l'ennemi de
la patrie, j'étais aussi l'ennemi de la mort.
Celle maxime, bonne dans la circonstance, est aussi
applicable à celle-ci : la justice du peuple doit porter
un caractère d'humanité : il faut qu'elle soit impartiale,
aussi bien que prompt et brève. (BnF MSS)

L'exercice de ces deux fonctions est incompatible
avec celui de représentant du peuple qui ne saurait
être confus ; il fallait opter ; je me suis réservé

ou j'étais, convenant que c'était là où je
devais aller pour aller plus :

Bohème
ff 211-212.